



CABINET
COMMUNICATION

DOSSIER DE PRESSE

TABLES-RONDES SUR L'ILLETTRISME

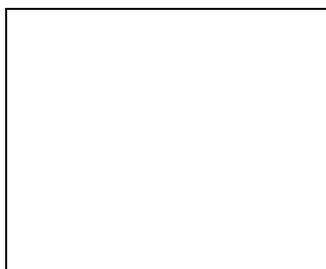
MARDI 12 NOVEMBRE 2014
A 9 H 30
12 AVENUE DU PERE COUDRIN A MENDE
CANOPE DE LA LOZERE

En présence de :

- M. Hervé FERNANDEZ, directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)
- M. Brice FODDA, stagiaire de l'école nationale de l'administration,
- Mme Sophie BOUDOT, directrice départementale adjointe de la cohésion sociale et de la protection des populations.

SOMMAIRE

- 1) L'illettrisme : définition et personnes concernées.
- 2) Quelques éléments chiffrés.
- 3) Les tables-rondes du 12 novembre 2014.





CABINET
COMMUNICATION

Mende le, 10 novembre 2014

NOTE DE PRESSE

L'illettrisme : définition et personnes concernées

Pour bien comprendre la réalité des situations des personnes, et pour trouver des solutions appropriées, il faut comprendre de quoi il s'agit et ne pas confondre illettrisme, analphabétisme, apprentissage du français langue étrangère.

Illettrisme :

L'illettrisme concerne les personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

Analphabétisme :

L'analphabétisme désigne les personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

Français Langue Etrangère (FLE) :

Pour les nouveaux arrivants dans notre pays, dont ils ne parlent pas la langue, on parle de FLE. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident.

Ces mots définissent donc des situations bien différentes.

Etre illettré, c'est donc ne pas disposer, après avoir pourtant été scolarisé, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : écrire une liste de courses, lire une notice de médicament ou une consigne de sécurité, rédiger un chèque, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant, entrer dans la lecture d'un livre...

Origines du terme « illettrisme » :

Le mot illettrisme est un néologisme créé en 1981 par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit, bien qu'ayant été scolarisées dans notre pays. Auparavant, la définition de l'UNESCO de l'analphabétisme ne permettait pas de faire cette distinction.

860 millions d'hommes et de femmes sont, dans le monde, confrontés à l'incapacité de lire et d'écrire, privés des plus simples compétences de base. Les pays industrialisés, où la scolarité est obligatoire, ne sont pas épargnés.

Pour qualifier cette situation, qui touche tous les âges de la vie, et la distinguer de celle de personnes qui ne sont jamais allés à l'école, la France a donc choisi le terme d'illettrisme. Un mot dur, qui suscite la réaction, l'indignation, mais qui est encore aujourd'hui nécessaire pour que ceux qui y sont confrontés ne soient pas oubliés, car ils ont pour caractéristique de chercher à cacher une situation trop souvent synonyme d'échec. Pourtant faire face aux situations de la vie quotidienne sans avoir recours à l'écrit exige beaucoup de courage et de volonté, et la mise en place d'habiles stratégies de contournement.

Les causes de l'illettrisme :

Dans un premier temps, l'expérience des acteurs de terrain permet de relever une multiplicité de causes qui souvent se combinent entre elles :

- ✓ Un passé scolaire douloureux, des situations de rupture, de difficultés familiales, professionnelles, sociales, des situations de travail où le recours à l'écrit n'est pas nécessaire.
- ✓ Un effritement des compétences de base lorsqu'elles ne sont pas utilisées, pratiquées...
- ✓ Agir contre l'illettrisme, c'est permettre à chacun d'acquérir ou de réacquérir ce socle fonctionnel, ces compétences de base, en lecture, écriture et calcul, nécessaires aux actes simples de la vie quotidienne, pour être plus autonome dans sa vie familiale, professionnelle et citoyenne.

La notion d'illettrisme, directement liée aux transformations sociétales et à ses exigences sociales, culturelles, politiques et économiques, évolue en permanence dans une société où les exigences augmentent.

Les conséquences de l'illettrisme

- Le développement d'un sentiment de dévalorisation de soi
- Les difficultés à communiquer, à s'exprimer, à échanger
- Les difficultés à utiliser des biens et des services, à accéder aux soins, au logement, ...
- Les difficultés à accéder à l'information, à construire de nouvelles connaissances
- Les difficultés à accéder à l'emploi, à faire face aux changements dans son entreprise
- Les difficultés à participer à la vie sociale et culturelle

Les formes de l'illettrisme

- Ne pas savoir se repérer dans le temps et dans l'espace et circuler seul
- Ne pas pouvoir faire ses courses
- Ne pas savoir prendre un médicament
- Ne pas savoir lire une notice
- Ne pas savoir utiliser un appareil
- Ne pas pouvoir suivre la scolarité de son enfant
- Ne pas pouvoir entrer dans la lecture d'un livre
- Ne pas pouvoir retirer de l'argent d'un distributeur automatique
- Ne pas pouvoir lire un schéma
- Ne pas savoir lire une consigne de travail ou de sécurité
- Ne pas savoir lire un planning d'horaires de travail
- Ne pas savoir calculer des quantités
- Ne pas pouvoir communiquer avec son entourage au travail (clients, collègues, etc)
- ...



CABINET
COMMUNICATION

Mende le, 10 novembre 2014

NOTE DE PRESSE

L'illettrisme : quelques éléments chiffrés

Une enquête de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE-Institut national de la statistique et des études économiques) réalisée en 2011 dénombre que 7 % des adultes âgés de 18 à 65 ans, soit 2,5 millions de personnes, rencontrent au plan national des difficultés graves pour accéder aux compétences de base (lecture-écriture-calcul).

Ce chiffre reste élevé mais est en diminution par rapport à la précédente enquête de 2004, où le chiffre était de 9%.

Plus précisément, parmi les personnes en situation d'illettrisme :

- la moitié a plus de 45 ans ;
- 60,5% sont des hommes ;
- la moitié vit dans des zones faiblement peuplées .
- 10% vivent dans des zones urbaines sensibles .
- plus de la moitié exerce une activité professionnelle ;
- 20% sont des allocataires du [RSA](#).

En Languedoc-Roussillon, ce problème concernerait 120 000 personnes.

Les données statistiques issues des « Journées Défense et citoyenneté (J.D.C.) », organisées par le ministère de la Défense et utilisant des outils élaborés par l'éducation nationale, nous permettent également d'avoir des précisions régionales concernant les jeunes. Ainsi, le Languedoc-Roussillon comptabilise 3,3% de jeunes en situation d'illettrisme, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 3,5% (données 2013).

Toutefois, en Lozère, les résultats des tests aux J.D.C. 2013 recensent 3,8 % de jeunes dans cette situation.



CABINET
COMMUNICATION

Mende le, 12 novembre 2014

NOTE DE PRESSE

Des instances d'animation et de coordination

Plusieurs acteurs interviennent sur le territoire lozérien dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme :

Le 19 septembre dernier, l'inauguration à Mende du Centre de Ressources Illettrisme et Alphabétisation (CRIA) lors des journées nationales d'action contre l'illettrisme a été l'occasion de présenter la démarche d'élaboration du plan régional de lutte contre l'illettrisme.

Monsieur Manuel BERTHOU, chargé de mission Emploi, Santé, Économie sociale, Ville, Jeunesse et Sports auprès du préfet de la région Languedoc-Roussillon, avait à ce titre exposé les modalités de la contribution lozérienne à ce plan. Était en particulier prévue l'organisation de tables-rondes, l'une sur le volet prévention, l'autre sur le volet lutte, mettant en lumière à partir d'un diagnostic partagé les dispositifs innovants mis en œuvre sur le territoire.

Ces tables-rondes visent un double-objectif :

- d'une part, apporter une contribution lozérienne au plan régional illettrisme, en insistant sur les spécificités lozériennes. Les tables-rondes constituent l'unique canal par lequel les besoins propres à la Lozère pourront être pris en considération : de notre contribution dépendra donc la pertinence pour notre département des actions issues du plan régional.

- d'autre part, élaborer en-dehors de ce plan régional un plan d'actions « départemental » pour améliorer les dispositifs existants.

Cette journée se déroulera suivant le programme ci-après :

- De 9 heures 30 à 12 heures 30, une première table-ronde traitera des aspects « amont », c'est-à-dire des dispositifs qui interviennent avant le diagnostic d'illettrisme chez un individu. Deux thématiques seront abordées :

- ✓ Une thématique « prévention », qui visera à mettre en lumière des dispositifs originaux en matière d'éducation, de culture ou encore de formation continue.
- ✓ Une thématique « détection », qui évoquera les différents canaux permettant de déceler les situations d'illettrisme.

- De 14 heures à 17 heures, une seconde table-ronde abordera le volet « aval », c'est-à-dire les dispositifs qui interviennent une fois que le diagnostic est posé. Deux nouvelles thématiques seront évoquées :

- ✓ Une thématique « formation », qui traitera des outils et méthodes pédagogiques utilisées pour former les individus en situation d'illettrisme.
- ✓ Une thématique « coordination », qui analysera le réseau d'acteurs, la mutualisation et la mise en cohérence de leurs outils, ainsi que le fléchage vers les dispositifs pertinents.

Chaque thématique sera séquencée de la façon suivante :

1/ diagnostic et bonnes pratiques ;

2/ axes opérationnels et outils à développer.